

NOTE DE PRESENTATION

BUDGET PRIMITIF 2025

NOMENCLATURE M41 – M49

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON**

SOMMAIRE

A. BUDGET EAU POTABLE

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes réelles de fonctionnement

2.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

B. BUDGET ASSAINISSEMENT

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes réelles de fonctionnement

2.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

C. BUDGET SPANC

D. BUDGET PHOTOVOLTAIQUE

L'article 2313-1 du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'EPCI.

Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. L'année d'élections municipales un délai supplémentaire est accordé aux collectivités qui peuvent le voter jusqu'au 30 avril.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. La section de fonctionnement doit obligatoirement être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de l'EPCI. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours ou à venir. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

L'article L.1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que : " Le budget de l'EPCI est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice".

Un budget est soumis à certains principes budgétaires :

- Annualité
- Universalité
- Unité
- Equilibre
- Antériorité

A noter, au cours de la préparation budgétaire et de l'élaboration du budget primitif, il est conseillé d'adopter une vision plus pessimiste sur les recettes et une vision optimiste sur les dépenses. Il est donc important de dissocier les données issues des CFU (2022, 2023 et 2024) des données issues du Budget primitif (2025).

A. BUDGET EAU POTABLE

1. Section de fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges générales	1 339 939,33
012 - Charges de personnels	977 000,00
014 - Reversements agence de l'eau	490 000,00
65 - Autres charges	115 001,00
	2 921 940,33
66 - Charges financières	21 161,00
67 - Charges exceptionnelles	151 000,00
68 - Provisions	99 874,00
022 - Dépenses imprévues	0,00
	272 035,00
Dépenses réelles	3 193 975,33
023 - Virement à la section d'investissement	777 698,67
042 - amortissements	942 877,00
Dépenses d'ordre	1 720 575,67
DF de l'exercice	4 914 551,00
002 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	4 914 551,00

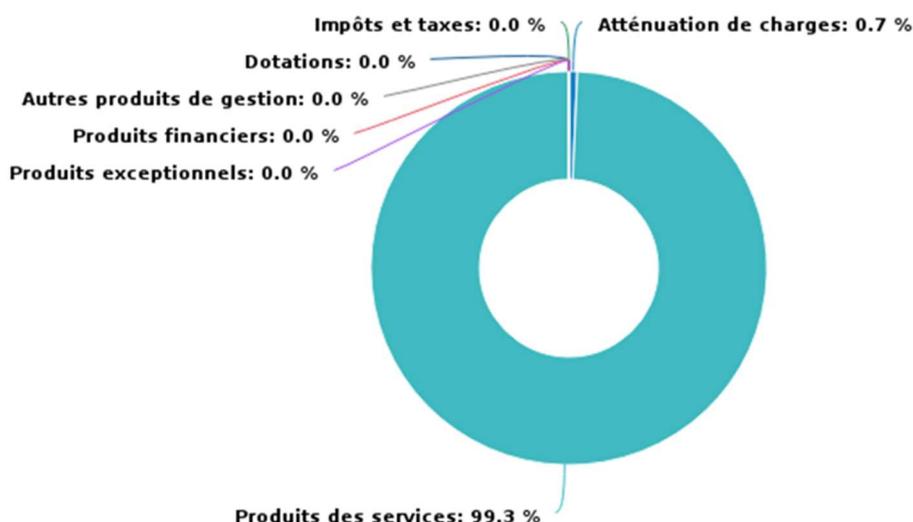
RECETTES FONCTIONNEMENT	
70 - Produits de services	3 608 425,09
74 - Subventions d'exploitation	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
013 - Atténuation de charges	24 870,00
	3 633 295,09
77 - Produits exceptionnels	0,00
78 - Reprise sur provisions	100 000,00
	100 000,00
Recettes réelles	3 733 295,09
042 - Amortissements des subventions	241 582,00
Recettes d'ordre	241 582,00
RF de l'exercice	3 974 877,09
002 - Excédent antérieur reporté	939 673,91
TOTAL	4 914 551,00

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de l'EPCI. Au niveau des recettes, on retrouve principalement : les dotations, les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2025, il est prévu pour les recettes réelles de fonctionnement un montant de 3 733 296 €, elles étaient de 3 713 932 € en 2024. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles de fonctionnement en 2024



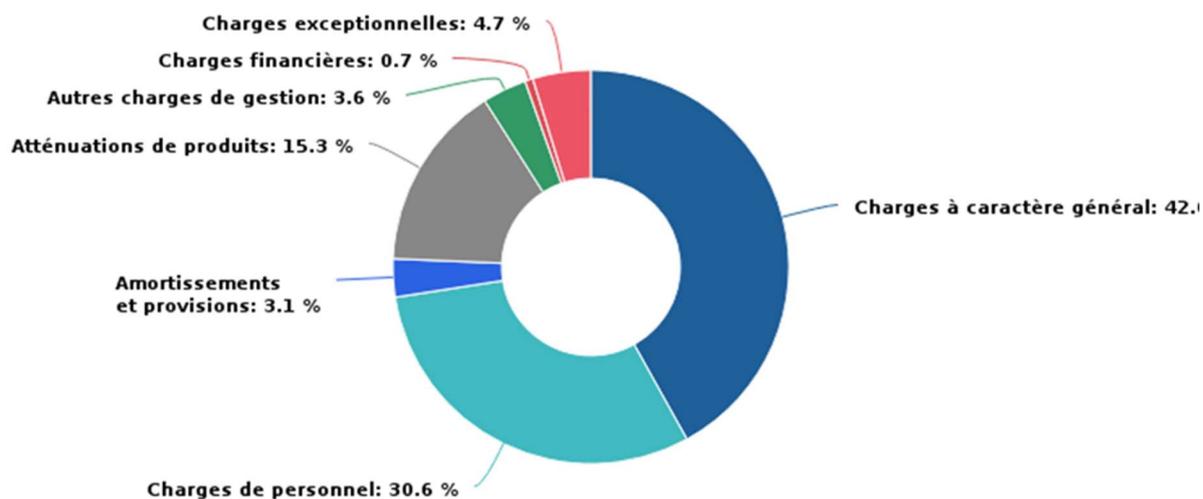
Année	2022 CFU	2023 CFU	2024 CFU	2025 BP	2024-2025 %
Recettes d'exploitation	3 574 609 €	3 374 527 €	3 579 638 €	3 608 426 €	0,8 %
Autres recettes	150 919 €	217 885 €	134 293 €	124 870 €	-7,02 %
Recettes réelles de fonctionnement	3 725 529 €	3 592 414 €	3 713 932 €	3 733 296 €	0,52 %
Opérations d'ordre	199 981 €	213 604 €	212 721 €	241 582 €	13,57 %
Excédent de fonctionnement	588 742 €	948 132 €	832 558 €	939 673 €	12,87 %
Total recettes de fonctionnement	4 514 252 €	4 754 150 €	4 759 211 €	4 914 551 €	

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Pour l'exercice 2025, il est prévu pour les dépenses réelles de fonctionnement un montant de 3 193 976 €, elles étaient de 2 874 356 € en 2024.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement en 2024



Année	2022 CFU	2023 CFU	2024 CFU	2025 BP	2024-2025 %
Charges de gestion	1 272 641 €	1 403 819 €	1 351 994 €	1 454 941 €	7,61 %
Charges de personnel	825 173 €	905 624 €	945 704 €	977 000 €	3,31 %
Atténuation de produits	234 422 €	453 919 €	315 461 €	490 000 €	55,33 %
Charges financières	31 195 €	27 146 €	23 258 €	21 161 €	-9,02 %
Autres dépenses	223 673 €	155 789 €	237 936 €	250 874 €	5,44 %
Dépenses réelles de fonctionnement	2 587 107 €	2 946 300 €	2 874 356 €	3 193 976 €	11,12 %
Opérations d'ordre	979 013 €	975 292 €	945 181 €	1 720 575 €	82,04 %
Déficit de fonctionnement	-	-	-	-	-
Total dépenses de fonctionnement	3 566 120 €	3 921 593 €	3 819 538 €	4 914 551 €	

2. Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10 - Dotations, fonds divers	0,00
16 - Capital des emprunts	138 111,00
OP - Programmes d'investissement	3 044 001,00
020 - Dépenses imprévues	0,00
238 - Avances sur marchés	20 000,00
Dépenses réelles	3 202 112,00
041 - Avances sur marchés	0,00
040 - Amortissement des subventions	241 582,00
Dépenses d'ordre	241 582,00
DI de l'exercice	3 443 694,00
001 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	3 443 694,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 - Affectation du résultat	0,00
13 - Subventions	806 896,00
16 - Emprunts nouveaux	61 620,16
024 - Produit des cessions	0,00
Recettes réelles	868 516,16
021 - Virement de la section de fonctionnement	777 698,67
040 - Amortissements des biens	942 877,00
041 - Avances sur marchés	0,00
Recettes d'ordre	1 720 575,67
RI de l'exercice	2 589 091,83
001 - Excédent antérieur reporté	854 602,17
TOTAL	3 443 694,00

2.1 Les recettes d'investissement

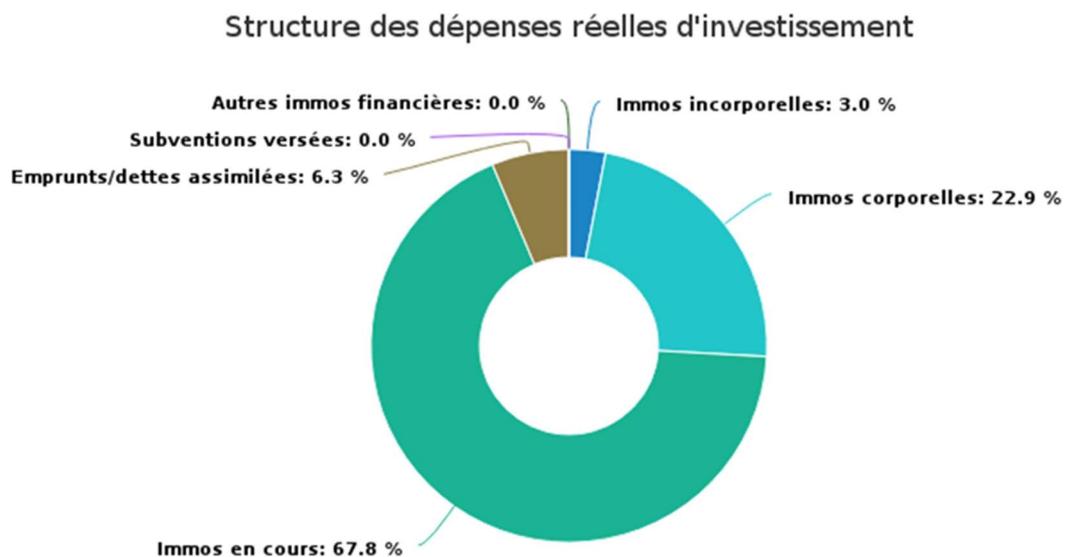
Pour l'exercice 2025, les recettes réelles d'investissement s'élèveraient à 161 620 € (plus RAR de 706 896 €), elles étaient de 1 094 272 € en 2024.

Année	2022 CFU	2023 CFU	2024 CFU	2025 BP	2024-2025 %
Subvention d'investissement	371 954 €	474 933 €	1 094 272 €	100 000 €	-90,86 %
Emprunt et dettes assimilées	-	-	-	61 620 €	-
Dotations, fonds divers et	70 000 €	-	-	-	-
<i>Dont 1068</i>	<i>70 000 €</i>	-	-	-	-
Recettes réelles d'investissement	441 954 €	474 933 €	1 094 272 €	161 620 €	-85,23 %
Opérations d'ordre	1 000 061 €	975 292 €	987 761 €	1 720 575 €	74,19 %
Excédent d'investissement	847 944 €	633 673 €	531 028 €	854 602 €	60,93 %
RAR	-	-	-	706 896 €	-
Total recettes d'investissement	2 289 959 €	2 083 898 €	2 613 061 €	3 443 693 €	

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour l'exercice 2025, les dépenses réelles d'investissement s'élèveraient à un montant total de 2 190 481 € (plus RAR de 1 011 631 €), elles étaient de 1 503 158 € en 2024.

Elles se décomposent de la manière suivante :



Année	2022 CFU	2023 CFU	2024 CFU	2025 BP	2024-2025 %
Immobilisations incorporelles	68 815 €	34 005 €	850 €	65 300 €	7 582,35 %
Immobilisations corporelles	161 580 €	193 770 €	378 911 €	501 420 €	32,33 %
Immobilisations en cours	1 036 814 €	939 555 €	987 544 €	1 485 650 €	50,44 %
Emprunts et dettes assimilées	168 047 €	171 934 €	135 852 €	138 111 €	1,66 %
Dépenses réelles d'investissement	1 435 257 €	1 339 266 €	1 503 158 €	2 190 481 €	45,73 %
Opérations d'ordre	221 029 €	213 604 €	255 301 €	241 582 €	-5,37 %
Déficit d'investissement	-	-	-	-	-
RAR	-	-	-	1 011 631 €	-
Total dépenses d'investissement	1 656 286 €	1 552 870 €	1 758 459 €	3 443 694 €	

Le programme d'investissement 2025

Numéro de l'opération	Nom de l'opération	Montant
12	Amélioration de la qualité de l'eau	65 961
17	Conformité branchement plomb Apt	21 553
29	Mise en conformité péri captages Gignac/Céreste	45 700
48	Implantation 2ème forage Sivergues	21 909
62	Renouvellement compteurs	139 641
71	Travaux réseaux 2021-2024	1 140
72	Renouvellement réseaux Apt Place Jean Jaurès	152 500
76	Actions issues du SDAEP 2022	898 767
77	Nouvelle ressource Cereste	488 720
78	Renouvellement et renforcement réseaux Rustrel RD22 (SDAEP 2022)	130 404
79	Renouvellement réseaux chemin Istrane Rustrel	100 000
80	Renouvellement réseaux Saint Martin de Castillon Hameau La Begude	220 000
81	Renouvellement réseaux Apt Place de la Bouquerie	160 000
83	Extension réseaux sécurisation Buoux	50 000
OPNI	OPNI - Opérations non individualisées	567 707
TOTAL		3 064 001

Pour rappel, le programme d'investissement 2024 était de 3 421 063 €.

B. BUDGET ASSAINISSEMENT

1. Section de fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges générales	1 337 836,14
012 - Charges de personnels	976 330,00
014 - Reversements agende de l'eau	15 000,00
65 - Autres charges	98 001,00
	2 427 167,14
66 - Charges financières	154 948,00
67 - Charges exceptionnelles	78 500,00
68 - Provisions	51 976,00
022 - Dépenses imprévues	150 000,00
	435 424,00
Dépenses réelles	2 862 591,14
023 - Virement à la section d'investissement	4 932 685,86
042 - Amortissements	924 379,00
Dépenses d'ordre	5 857 064,86
DF de l'exercice	8 719 656,00
002 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	8 719 656,00

RECETTES FONCTIONNEMENT	
70 - Produits de services	3 336 418,20
74 - Subventions d'exploitation	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
013 - Atténuation de charges	15 770,00
	3 352 188,20
77 - Produits exceptionnels	0,00
78 - Reprise sur provisions	75 000,00
	75 000,00
Recettes réelles	3 427 188,20
042 - Amortissements des subventions	444 887,00
Recettes d'ordre	444 887,00
RF de l'exercice	3 872 075,20
002 - Excédent antérieur reporté	4 847 580,80
TOTAL	8 719 656,00

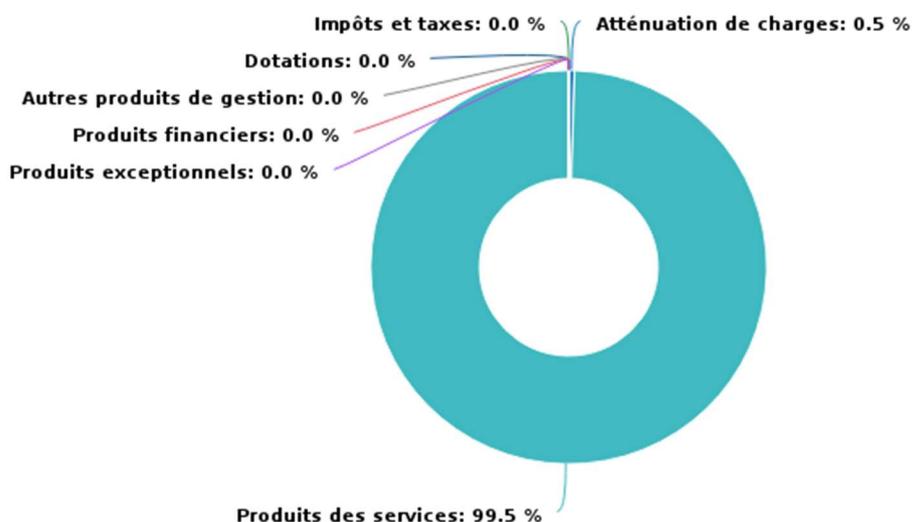
1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de l'EPCI. Au niveau des recettes, on retrouve principalement : Les recettes liées à la fiscalité, les dotations, les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2025, il est prévu pour les recettes réelles de fonctionnement un montant de **3 427 188 €**, elles étaient de **3 863 940 € en 2024**.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles de fonctionnement en 2024



Année	2022 CFU	2023 CFU	2024 CFU	2025 BP	2024-2025 %
Dotations / Subventions	68 314 €	97 494 €	75 069 €	-	-100 %
Recettes d'exploitation	3 866 100 €	3 961 869 €	3 725 339 €	3 336 418 €	-10,44 %
Autres recettes	104 851 €	94 244 €	63 530 €	90 770 €	42,88 %
Recettes réelles de fonctionnement	4 039 266 €	4 153 610 €	3 863 940 €	3 427 188 €	-11,3 %
Opérations d'ordre	350 646 €	414 335 €	405 290 €	444 887 €	9,77 %
Excédent de fonctionnement	1 274 130 €	2 782 760 €	3 841 545 €	4 847 581 €	26,19 %
Total recettes de fonctionnement	5 664 042 €	7 350 705 €	8 110 775 €	8 719 656 €	

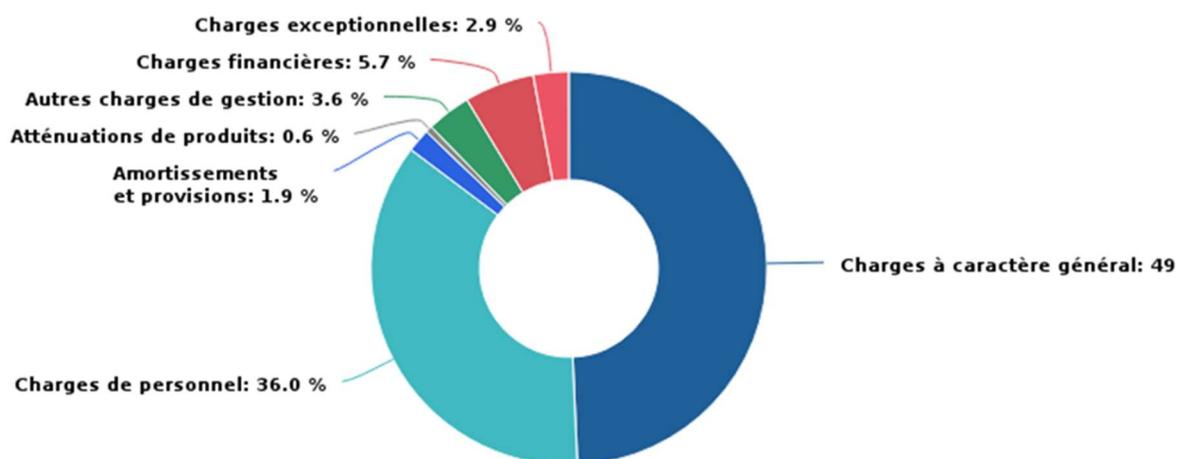
1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de l'EPCI, on y retrouve principalement : Les dépenses de personnel, les charges à caractère général, les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2025, il est prévu pour les dépenses réelles de fonctionnement un montant de **2 862 591 €**, elles étaient de **2 343 021 € en 2024**.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement en 2024



Année	2022 CFU	2023 CFU	2024 CFU	2025 BP	2024-2025 %
Charges de gestion	1 036 207 €	1 292 294 €	1 215 263 €	1 435 837 €	18,15 %
Charges de personnel	843 218 €	887 623 €	765 855 €	976 330 €	27,48 %
Atténuation de produits	224 127 €	214 588 €	142 186 €	15 000 €	-89,45 %
Charges financières	50 123 €	106 200 €	115 093 €	154 948 €	34,63 %
Autres dépenses	55 302 €	86 653 €	104 621 €	280 476 €	168,09 %
Dépenses réelles de fonctionnement	2 208 980 €	2 587 361 €	2 343 021 €	2 862 591 €	22,18 %
Opérations d'ordre	808 723 €	921 797 €	920 175 €	5 857 065 €	536,52 %
Excédent de fonctionnement	-	-	-	-	-
Total dépenses de fonctionnement	3 017 704 €	3 509 159 €	3 263 196 €	8 719 656 €	

Le poste charges financières comprend la soule du remboursement total de l'emprunt Euribor.

2. Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10 - Dotations, fonds divers	
16 - Capital des emprunts	1 914 693,00
OP - Programmes d'investissement	4 844 465,00
020 - Dépenses imprévues	250 000,00
238 - Avances sur marchés	150 000,00
Dépenses réelles	7 159 158,00
041 - Avances sur marchés	30 000,00
040 - Amortissement des subventions	444 887,00
Dépenses d'ordre	474 887,00
DI de l'exercice	7 634 045,00
001 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	7 634 045,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 - Affectation du résultat	0,00
13 - Subventions	1 211 982,65
16 - Emprunts nouveaux	0,00
024 - Produit des cessions	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
Recettes réelles	1 211 982,65
021 - Virement de la section de fonctionnement	4 932 685,86
040 - Amortissements des biens	924 379,00
041 - Avances sur marchés	30 000,00
Recettes d'ordre	5 887 064,86
RI de l'exercice	7 099 047,51
001 - Excédent antérieur reporté	665 177,49
TOTAL	7 764 225,00

2.1 Les recettes d'investissement

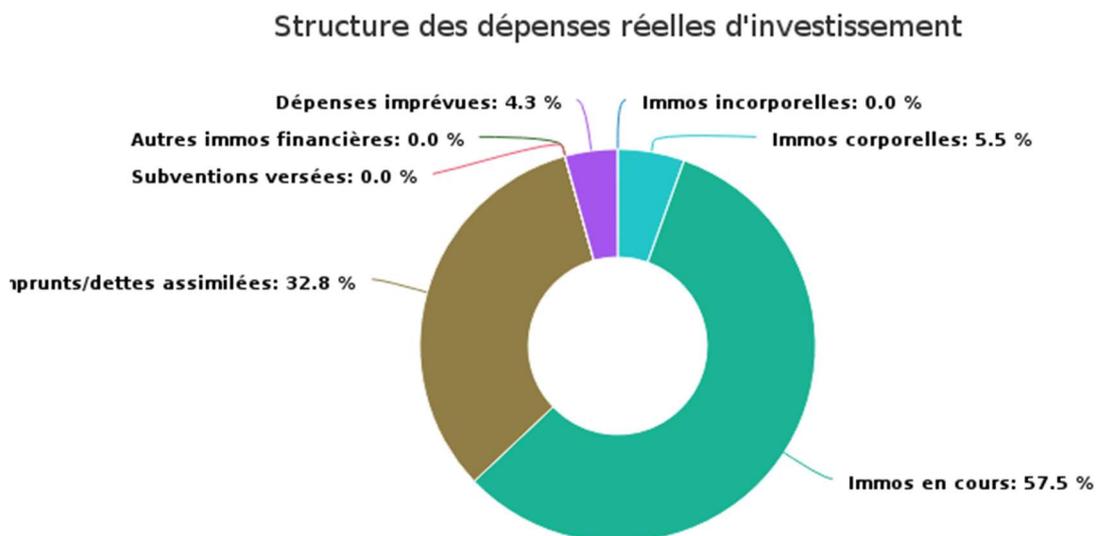
Pour l'exercice 2025, les recettes réelles d'investissement s'élèveraient à **0 € (RAR de 1 211 983 €)**, elles étaient de **1 530 554 € en 2024**.

Année	2022 CFU	2023 CFU	2024 CFU	2025 BP	2024-2025 %
Subvention d'investissement	622 700 €	112 991 €	1 530 554 €	-	-100 %
Autres recettes	-	2 560 €	-	-	
Recettes réelles d'investissement	622 700 €	115 551 €	1 530 554 €	0 €	-100 %
Opérations d'ordre	835 413 €	934 367 €	943 114 €	5 887 065 €	524,22 %
Excédent d'investissement	1 338 298 €	775 061 €	-	665 177 €	
RAR	-	-	-	1 211 983 €	
Total recettes d'investissement	2 796 411 €	1 824 979 €	2 473 668 €	7 764 225 €	

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour l'exercice 2025, les dépenses réelles d'investissement s'élèveraient à un montant total de **5 837 595 € (plus RAR de 1 321 563 €)**, elles étaient de **1 317 661 € en 2024**.

Elles se décomposent de la façon suivante :



Année	2022 CFU	2023 CFU	2024 CFU	2025 BP	2024-2025 %
Immobilisations incorporelles	75 522 €	15 804 €	0 €	300 €	- %
Immobilisations corporelles	81 965 €	110 473 €	161 008 €	318 602 €	97,88 %
Immobilisations en cours	1 220 254 €	1 045 017 €	904 347 €	3 354 000 €	270,88 %
Emprunts et dettes assimilées	268 274 €	289 379 €	252 306 €	1 914 693 €	658,88 %
Autres dépenses	0 €	0 €	0 €	250 000 €	0 %
Dépenses réelles d'investissement	1 646 017 €	1 460 675 €	1 317 661 €	5 837 595 €	343,03 %
Opérations d'ordre	377 335 €	426 905 €	428 229 €	474 887 €	10,9 %
Déficit d'investissement	0 €	0 €	62 600 €	0 €	-100 %
RAR	-	-		1 321 563 €	- %
Total dépenses d'investissement	2 023 352 €	1 887 580 €	1 808 490 €	7 634 045 €	

Le poste emprunts et dettes comprend le remboursement total de l'emprunt Euribor.

Le programme d'investissement 2025

Numéro de l'opération	Nom de l'opération	Montant
11	Travaux divers sur STEP	57 083
12	Travaux divers réseaux	282 550
141	Travaux infrastructures 2021-2024	22 886
143	Construction STEP Murs Les Beylons	70 000
146	Réseaux Apt Place J. Jaurès	162 500
148	Roussillon Gargas Collecteur ouest	2 258 642
149	Actions issues du SDA 2022	630 024
152	Réseau de transfert STEP Rustrel Village	303 458
153	Travaux réseaux Bonnieux Rues Voltaire et E. Appy	2 921
154	Travaux renouvellement réseaux Apt Place de la Bouquerie	203 536
155	Travaux réseaux Saint Martin de Castillon Hameau La Bégude	180 000
156	Travaux extension réseau Rustrel Bouvène/Petit Plan	500 000
OPNI	Opérations non individualisées (matériels roulants, travaux divers,...)	320 865
TOTAL		4 994 465

Pour rappel, le programme d'investissement 2024 était de 4 540 157 €.

C. BUDGET SPANC

1. Section de fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges générales	23 990,24
012 - Charges de personnels	116 000,00
65 - Autres charges	1 000,00
	140 990,24
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges exceptionnelles	2 800,00
68 - Provisions	2 102,00
	4 902,00
022 - Dépenses imprévues	0,00
	4 902,00
Dépenses réelles	145 892,24
023 - Virement à la section d'investissement	10 125,76
042 - Amortissements	1 705,00
Dépenses d'ordre	11 830,76
DF de l'exercice	157 723,00
002 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	157 723,00

RECETTES FONCTIONNEMENT	
70 - Produits de services	141 150,24
74 - Subventions d'exploitation	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
013 - Atténuation de charges	0,00
	141 150,24
77 - Produits exceptionnels	2 800,00
78 - Reprise sur provisions	1 000,00
	3 800,00
Recettes réelles	144 950,24
042 - Amortissements des subventions	0,00
Recettes d'ordre	0,00
RF de l'exercice	144 950,24
002 - Excédent antérieur reporté	12 772,76
TOTAL	157 723,00

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

Année	2022 CFU	2023 CFU	2024 CFU	2025 BP	2024-2025 %
Recettes d'exploitation	123 133 €	115 345 €	128 376 €	141 150 €	9,95 %
Autres recettes	1 211 €	6 265 €	11 238 €	3 800 €	-66,19 %
Recettes réelles de fonctionnement	124 344 €	121 610 €	139 614 €	144 950 €	3,82 %
Excédent de fonctionnement	35 710 €	38 917 €	42 242 €	12 773 €	-69,76 %
Total recettes de fonctionnement	160 054 €	160 527 €	181 856 €	157 723 €	

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Année	2022 CFU	2023 CFU	2024 CFU	2025 BP	2024-2025 %
Charges de gestion	14 595 €	21 996 €	19 972 €	24 990 €	25,13 %
Charges de personnel	100 631 €	93 391 €	116 901 €	116 000 €	-0,77 %
Autres dépenses	3 063 €	693 €	2 219 €	4 902 €	120,91 %
Dépenses réelles de fonctionnement	118 289 €	116 080 €	139 092 €	145 892 €	4,89 %
Opérations d'ordre	2 847 €	2 205 €	1 209 €	11 831 €	878,49 %
Total dépenses de fonctionnement	121 136 €	118 285 €	140 301 €	157 723 €	

2. Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10 - Dotations, fonds divers	0,00
16 - Capital des emprunts	0,00
OP - Programmes d'investissement	39 039,00
020 - Dépenses imprévues	0,00
238 - Avances sur marchés	0,00
Dépenses réelles	39 039,00
041 - Autres créances	0,00
040 - Amortissement des subventions	0,00
Dépenses d'ordre	0,00
DI de l'exercice	39 039,00
001 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	39 039,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 - Affectation du résultat	28 781,97
10 - Reversements FCTVA	0,28
13 - Subventions	0,00
16 - Emprunts nouveaux	0,00
024 - Produit des cessions	
Recettes réelles	28 782,25
021 - Virement de la section de fonctionnement	10 125,76
040 - Amortissements des biens	1 705,00
041 - Opérations patrimoniales	
Recettes d'ordre	11 830,76
RI de l'exercice	40 613,01
001 - Excédent antérieur reporté	8 737,99
TOTAL	49 351,00

2.1 Les recettes d'investissement

Année	2022 CFU	2023 CFU	2024 CFU	2025 BP	2024-2025 %
Dotations, fonds divers et	702 €	-	367 €	28 782 €	7 742,51 %
<i>Dont 1068</i>	-	-	-	28 781 €	-
Recettes réelles d'investissement	702 €	-	367 €	28 782 €	7 742,51 %
Opérations d'ordre	2 847 €	2 205 €	1 209 €	11 831 €	878,49 %
Excédent d'investissement	5 618 €	8 370 €	8 121 €	8 738 €	7,59 %
RAR	-	-	-	-	-
Total recettes d'investissement	9 167 €	10 575 €	9 697 €	49 351 €	

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Année	2022 CFU	2023 CFU	2024 CFU	2025 BP	2024-2025 %
Immobilisations incorporelles	-	213 €	960 €	1 000 €	4,17 %
Immobilisations corporelles	798 €	2 241 €	-	519 €	-
Dépenses réelles d'investissement	798 €	2 454 €	960 €	1 519 €	58,23 %
RAR	-	-	-	37 520 €	-
Total dépenses d'investissement	798 €	2 454 €	960 €	39 039 €	

D. BUDGET PHOTOVOLTAIQUE

1. Section de fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges générales	15 177,36
	15 177,36
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges exceptionnelles	0,00
68 - Provisions	2 475,00
022 - Dépenses imprévues	0,00
	2 475,00
Dépenses réelles	17 652,36
023 - Virement à la section d'investissement	0,00
042 - Amortissements	7 174,64
Dépenses d'ordre	7 174,64
DF de l'exercice	24 827,00
002 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	24 827,00

RECETTES FONCTIONNEMENT	
70 - Prestation de services	19 000,05
74 - Subventions d'exploitation	
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
013 - Atténuation de charges	0,00
	19 000,05
77 - Produits exceptionnels	
78 - Reprise sur provisions	0,00
	0,00
Recettes réelles	19 000,05
042 - Amortissements des subventions	666,00
Recettes d'ordre	666,00
RF de l'exercice	19 666,05
002 - Excédent antérieur reporté	5 160,95
TOTAL	24 827,00

2. Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
16 - Capital des emprunts	0,00
OP - Programmes d'investissement	34 477,00
020 - Dépenses imprévues	0,00
238 - Avances sur marchés	0,00
Dépenses réelles	34 477,00
041 - Autres créances	0,00
040 - Amortissement des subventions	666,00
Dépenses d'ordre	666,00
DI de l'exercice	35 143,00
001 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	35 143,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 - Affectation du résultat	0,00
13 - Subventions	0,00
16 - Emprunts nouveaux	0,00
Recettes réelles	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00
040 - Amortissements des biens	7 174,64
Recettes d'ordre	7 174,64
RI de l'exercice	7 174,64
001 - Excédent antérieur reporté	27 968,36
TOTAL	35 143,00

APT, AURIBEAU, **BONNIEUX**, BUOUX,
CASENEUVE, CASTELLET-EN-LUBERON,
CÉRESTE-EN-LUBERON, GARGAS,
GIGNAC, GOULT, **JOUCAS**, LACOSTE,
LAGARDE D'APT, LIOUX, **MÉNERBES**,
MURS, **ROUSSILLON**, RUSTREL,
SAIGNON, SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON,
SAINT-PANTALÉON, SAINT-SATURNIN-
LÈS-APT, **SIVERGUES**, VENS, **VILLARS**.

” Un territoire, des communes...votre Interco !
Pour un développement solidaire, durable et
authentique de notre territoire. “

Communauté de communes
Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne
Standard : 04 90 04 49 70 / contact@paysapt-luberon.fr
www.paysapt-luberon.fr